



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Séjours thématiques · Circuits touristiques · Excursions à la journée

MAJ 07/2026

ARTICLE 1 — IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Les prestations touristiques proposées sur le site **www.resetyou.fr** sont organisées et vendues par la société **RESET YOU**, SAS au capital de 7 500 €, immatriculée au RCS de Tours sous le numéro 937 514 701, dont le siège social est situé 9, rue de la Charlotière – 37540 Saint-Cyr-sur-Loire, enregistrée au Registre Atout France sous le numéro IM037250001.

- Responsabilité civile professionnelle : HISCOX (contrat n° HSXIN320059354A)
- Garantie financière : APST, 15 avenue Carnot – 75017 Paris
- Contact : contact@resetyou.fr — Tél. : 06.07.97.73.02

ARTICLE 2 — DÉFINITIONS

- **RESET YOU** : la SAS organisatrice de séjours, circuits et excursions touristiques.
- **CGV** : les présentes Conditions Générales de Vente.
- **Forfait touristique** : toute prestation proposée par **RESET YOU** combinant, pour un prix global, au moins deux des éléments suivants sur une durée supérieure à 24 heures ou incluant une nuit : hébergement, transport, location de voiture, ou tout autre service touristique représentant une part significative de la prestation (notamment coaching sportif, activités encadrées, visites guidées). Cette définition, issue des articles L.211-2 et suivants du Code du Tourisme et de la Directive (UE) 2015/2302, s'applique à l'ensemble des **Séjours thématiques et Circuits touristiques** proposés par **RESET YOU**.
- **Séjour thématique** : forfait touristique à hébergement fixe incluant hébergement, activités sportives et/ou bien-être encadrées (Pilates, yoga, renforcement musculaire, randonnées...), restauration, et le cas échéant des visites touristiques avec déplacements journaliers.
- **Circuit touristique** : forfait touristique comportant au minimum deux nuitées et le déplacement successif vers plusieurs destinations avec changements d'hébergement.
- **Excursion** : prestation ponctuelle à la journée ou à la demi-journée comprenant au minimum le transport, et pouvant inclure repas et/ou droits d'entrée aux sites visités. L'Excursion peut être réservée **par tout public** — participant à un Séjour ou Circuit, ou personne extérieure à toute prestation **RESET YOU** — de façon autonome ou en complément d'un Séjour ou Circuit.
- **Participant** : toute personne physique ayant effectué une réservation acceptée et confirmée par **RESET YOU**, qu'il s'agisse d'un Séjour, d'un Circuit ou d'une Excursion.
- **Formulaire d'inscription** : document transmis par **RESET YOU** au Participant, à la suite de sa prise de contact, permettant la réservation formelle. Le Formulaire n'est pas accessible directement sur le Site Internet.
- **Site Internet** : site de présentation des prestations de **RESET YOU** accessible à l'adresse www.resetyou.fr. Le Site Internet est une vitrine commerciale ; aucune réservation ne peut y

être effectuée directement. Le Participant prend contact avec RESET YOU via le formulaire de contact disponible sur le Site ou par téléphone. RESET YOU lui adresse le Formulaire d'inscription.

ARTICLE 3 — CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des Séjours thématiques, Circuits touristiques et Excursions proposés par RESET YOU.

Les prestations constituant des forfaits touristiques, y compris, certaines Excursions comprenant une nuitée sur place, sont soumises aux dispositions de la directive (UE) 2015/2302 et des articles L.211-2 et suivants du Code du Tourisme. Elles bénéficient notamment des protections légales relatives à la responsabilité de RESET YOU, aux droits du Participant en cas de modification substantielle ou de révision de prix (art. R.211-8 à R.211-10), et droit à l'information précontractuelle renforcée.

Les Séjours thématiques sont réservés aux personnes physiques majeures. Les mineurs âgés de 16 ans ou plus peuvent y participer à condition d'être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal.

Les Circuits touristiques et les Excursions sont ouverts à tout public. Les participants mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal et demeurent sous son entière responsabilité pendant toute la durée de la prestation.

ARTICLE 4 — INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE

Conformément à l'article R.211-4 du Code du Tourisme, RESET YOU met à disposition du Participant, avant tout engagement, une **fiche descriptive** de chaque Séjour, Circuit consultable sur le Site Internet et transmise avec le devis lors de la prise de contact. Cette fiche comprend notamment :

- la destination principale et, pour les circuits, l'itinéraire détaillé avec les étapes ;
- les dates et horaires de début et de fin de prestation ;
- le prix total TTC et sa composition détaillée ;
- les modalités d'hébergement (catégorie, localisation, type de chambre) ;
- les repas inclus ;
- les activités encadrées, visites et excursions comprises dans le prix ;
- les conditions d'annulation et de modification ;
- les formalités administratives et sanitaires requises ;
- les assurances souscrites par RESET YOU et les couvertures recommandées.

Pour les Excursions à la journée, les informations précontractuelles (point et l'heure de rendez-vous, mode de transport, tarif, prestations incluses (repas, droits d'entrée), durée, condition d'annulation sont communiquées directement par téléphone, mail, ou WhatsApp.

Ces informations peuvent être modifiées avant la confirmation de réservation, auquel cas le Participant en est informé avant validation.

ARTICLE 5 — PRIX ET RÉVISION TARIFAIRE

5.1 Composition du prix

Tous les prix sont exprimés en euros TTC, par personne. Sauf mention contraire dans la fiche descriptive, le prix **n'inclut pas** :

- le transport aérien international jusqu'au point de départ du Séjour ou du Circuit ;
- les visas et frais consulaires ;
- les assurances facultatives ;
- les dépenses personnelles (boissons hors repas inclus, pourboires, achats personnels) ;
- pour les Excursions : les achats personnels sur les sites visités et tout service non mentionné dans la fiche descriptive ;
- toute prestation non explicitement mentionnée comme incluse.

5.2 Révision du prix — Séjours thématiques et Circuits touristiques

En tant que forfaits touristiques, les Séjours et Circuits sont soumis aux articles L.211-12, R.211-8 et R.211-9 du Code du Tourisme. RESET YOU peut réviser le prix à la hausse ou à la baisse pour tenir compte des variations de :

- coûts des transports terrestres locaux et carburant ;
- taxes et redevances applicables (aéroports, ports, hébergements) ;
- taux de change des devises concernées.

Toute hausse supérieure à **8 % du prix total** ouvre au Participant le droit de **résilier le contrat** sans frais dans un délai de 15 jours. En cas de résiliation, RESET YOU rembourse intégralement le Participant dans les 14 jours.

Aucune révision n'est possible dans les 30 jours précédant la date de début du Séjour ou du Circuit.

Les Excursions étant des prestations à prix fixe confirmé à la réservation, aucune révision tarifaire n'est applicable après confirmation.

ARTICLE 6 — RÉSERVATION ET PAIEMENT

6.1 Séjours thématiques et Circuits touristiques

Le processus de réservation se déroule en deux temps : le Participant exprime son intérêt via le formulaire de contact disponible sur le Site Internet ou par courriel à contact@resetyou.fr. RESET YOU lui adresse alors le formulaire d'inscription et le devis. La réservation n'est formalisée qu'à réception du Formulaire d'inscription complété, signé et accompagné du paiement de l'acompte.

- Acompte : 50 % du prix TTC, payable par virement bancaire dans les 2 jours ouvrés suivant la confirmation de pré-réservation, sous peine d'annulation.
- Solde : payable au plus tard 45 jours avant le début du Séjour ou Circuit.
- Réservation tardive (moins de 45 jours avant le départ) : intégralité du prix exigée concomitamment à la réservation.

RESET YOU adressera une confirmation écrite et une facture à réception de chaque paiement. En cas de non-paiement du solde à l'échéance fixée, RESET YOU se réserve le droit d'annuler unilatéralement la réservation et de conserver l'acompte versé à titre de dédommagement forfaitaire, sans préjudice de tout autre recours.

6.2 Excursions

La réservation d'une Excursion s'effectue par courriel à contact@resetyou.fr ou par téléphone, et est ouverte à tout public. RESET YOU confirme la disponibilité et adresse un devis sauf en cas de dernière minute sur place. Le paiement intégral est exigé lors de la confirmation, par virement bancaire ou en espèces. Une confirmation avec facture est adressée dans les 24 heures.

ARTICLE 7 — MODIFICATION ET ANNULATION AVANT LE DÉBUT DE LA PRESTATION

7.1 Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 12° du Code de la consommation, les réservations de séjours, circuits et excursions touristiques ne bénéficient pas du délai légal de rétractation de 14 jours.

7.2 Non-présentation du Participant

La non-présentation du Participant au lieu et à la date prévus de départ est considérée comme une annulation tardive, quelle qu'en soit la raison (non-conformité aux formalités administratives, retard, grève, conditions météorologiques, accident, maladie, obligations professionnelles, ou tout autre motif). Elle entraîne la retenue de 100 % du prix total, sans remboursement ni substitution de prestation par RESET YOU.

Pour les Excursions, toute non-présentation au point de rendez-vous à l'heure indiquée est considérée comme un désistement entraînant la retenue de 100 % du prix.

7.3 Annulation par le Participant — Séjours thématiques et Circuits touristiques

Toute annulation doit être notifiée par courriel à contact@resetyou.fr, confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception, la date du courriel faisant foi.

Délai de notification avant le 1er jour	Frais d'annulation
Plus de 90 jours	Remboursement intégral de l'acompte (hors frais de dossier d'annulation)
Entre 45 et 90 jours	Retenue de l'acompte (50 % du prix TTC)
Moins de 45 jours	100 % du prix TTC retenu

Les frais de dossier d'annulation sont de 25 €. Les frais d'organisation personnelle du Participant restent à sa charge exclusive.

7.4 Annulation par le Participant — Excursions

Délai de notification avant l'Excursion	Frais d'annulation
Plus de 14 jours	Remboursement intégral
Entre 7 et 14 jours	Retenue de 50 % du prix
Moins de 7 jours	100 % du prix retenu

7.5 Modification à la demande du Participant

Toute demande de modification (date, type de chambre, option) doit être formulée par écrit. RESET YOU l'étudiera selon les disponibilités. En cas d'acceptation, des frais de modification de 50 € par dossier pourront être facturés, en sus de tout surcoût tarifaire. Les Excursions ne peuvent faire l'objet de modifications ; seule l'annulation dans les conditions de l'article 7.4 est possible.

7.6 Annulation par RESET YOU — Séjours thématiques

RESET YOU peut annuler un Séjour si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, avec notification au plus tard 90 jours avant le début. L'intégralité des sommes versées est remboursée dans les 14 jours.

7.7 Annulation par RESET YOU — Circuits touristiques

Pour les Circuits, RESET YOU peut annuler dans les délais légaux suivants (art. R.211-10 C. Tourisme) :

Durée du circuit	Délai minimum de notification
Plus de 6 jours	Au moins 20 jours avant le départ
Entre 2 et 6 jours	Au moins 7 jours avant le départ
Moins de 2 jours	Au moins 48 heures avant le départ

En cas d'annulation par RESET YOU, le Participant reçoit le remboursement intégral dans les 14 jours.

7.8 Annulation par RESET YOU — Excursions

En cas d'annulation d'une Excursion par RESET YOU (conditions météorologiques, contraintes locales ou force majeure), le remboursement intégral est effectué dans les 14 jours.

7.9 Modification substantielle par RESET YOU

En tant qu'organisateur de forfaits touristiques, RESET YOU est tenu d'informer le Participant par écrit de toute modification substantielle d'un élément essentiel du contrat (programme, hébergement de catégorie inférieure, prix supérieur à 8 %, dates). Le Participant dispose alors d'un délai de 15 jours pour :

- accepter la modification ;
- **résilier le contrat** sans frais et obtenir le remboursement intégral dans les 14 jours ;
- accepter un Séjour ou Circuit de substitution de qualité équivalente ou supérieure, si proposé.

Cette obligation s'applique tant aux Séjours thématiques qu'aux Circuits touristiques, conformément à l'article L.211-13 du Code du Tourisme.

ARTICLE 8 — ORGANISATION DES CIRCUITS TOURISTIQUES

8.1 Itinéraire et programme

Le programme détaillé est décrit dans la fiche descriptive. RESET YOU se réserve le droit de modifier l'ordre des étapes, de substituer un site par un site comparable ou d'adapter le programme en raison de contraintes locales, sans que cela ne constitue une modification substantielle au sens de l'article 7.9. La suppression définitive d'une étape principale constitue une modification substantielle.

8.2 Guides et accompagnateurs

Chaque Circuit bénéficie d'un accompagnateur RESET YOU ou d'un guide partenaire qualifié. La langue principale de guidage est le français, sauf mention contraire dans la fiche descriptive.

8.3 Transports entre étapes

Les transferts sont assurés par des prestataires locaux habilités. En cas de défaillance, RESET YOU mettra en œuvre tous les moyens raisonnables pour organiser un transport alternatif sans surcoût pour le Participant.

8.4 Gestion des bagages

Les Participants sont responsables de leurs bagages à toutes les étapes. RESET YOU n'est pas responsable des pertes, vols ou dommages sauf faute caractérisée de sa part. Une assurance bagages est vivement recommandée.

8.5 Activités non souscrites auprès de RESET YOU

Toute activité non achetée auprès de RESET YOU — visites facultatives, sports, loisirs, déplacements autonomes, ou toute autre prestation souscrite directement auprès d'un prestataire tiers — est pratiquée sous l'entière responsabilité du Participant. RESET YOU décline toute responsabilité pour les dommages, accidents ou préjudices survenus dans ce cadre.

ARTICLE 9 — EXCURSIONS COMPLÉMENTAIRES

Cet article régit les Excursions proposées par RESET YOU, accessibles à tout public — participants à un Séjour ou Circuit, ou personnes extérieures à toute autre prestation RESET YOU.

9.1 Nature de la prestation

Les Excursions sont des prestations à la journée ou à la demi-journée incluant au minimum le transport aller-retour depuis un point de rendez-vous défini. Elles peuvent également inclure les repas, les droits d'entrée aux sites visités et l'accompagnement d'un guide.

Certaines excursions peuvent, à la demande du client, se dérouler sur 2 jours et comprendre une nuit d'hébergement.

9.2 Conditions physiques et aptitudes

Le Participant s'engage à ne réserver que des Excursions compatibles avec son état de santé et pourra demander à RESET YOU toutes les informations sur le déroulement de la journée.

9.3 Responsabilité

RESET YOU est responsable de la bonne exécution des prestations incluses dans l'excursion.

9.4 Activités non souscrites auprès de RESET YOU

Toute activité pratiquée par le Participant en dehors du programme de l'Excursion est réalisée sous sa seule responsabilité. RESET YOU décline toute responsabilité pour les dommages, accidents ou préjudices survenus dans ce cadre.

9.5 Modification du programme

RESET YOU se réserve le droit de modifier le contenu d'une Excursion pour des raisons de sécurité, de météo ou de contraintes locales, en proposant le cas échéant un programme alternatif de valeur équivalente. En cas de modification substantielle inacceptable pour le Participant, le remboursement intégral est garanti.

ARTICLE 10 — HÉBERGEMENT

Pour les Séjours thématiques, l'hébergement est prévu par défaut en chambre double (un grand lit pour une ou deux personnes), Les chambres twin (2 lits simples) sont disponibles sur demande, sous réserve de disponibilité.

Les chambres sont mises à disposition à partir de 15h00 le jour d'arrivée et doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ.

Les Excursions n'incluent pas d'hébergement, sauf demande expresse des participants.

ARTICLE 11 — RESTAURATION

Sauf indication contraire dans la fiche descriptive, les repas inclus sont précisés pour chaque prestation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner). Les boissons alcoolisées et commandes personnelles ne sont pas incluses, sauf mention expresse.

Les régimes alimentaires spécifiques (végétarien, allergie, intolérances) doivent être signalés au moment de la réservation ; RESET YOU fera ses meilleurs efforts pour les accommoder sans pouvoir en garantir la prise en charge systématique.

Pour les Excursions incluant un repas, les régimes spécifiques doivent être signalés au plus tard 72 heures avant l'Excursion.

ARTICLE 12 — FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

Il appartient à chaque Participant de vérifier et d'obtenir, sous sa seule responsabilité, l'ensemble des documents requis (passeport, visa, vaccinations, certificats sanitaires). Tout incident lié au non-respect des formalités demeure à la charge exclusive du Participant, sans remboursement ni substitution de prestation par RESET YOU.

ARTICLE 13 — INTERRUPTION ET CESSATION ANTICIPÉE

Tout Séjour ou Circuit commencé est dû en totalité. En cas d'interruption volontaire par le Participant, aucun remboursement n'est dû. RESET YOU se réserve la faculté de demander réparation des frais et préjudices causés par cette interruption.

En cas de comportement dangereux, irrespectueux ou de non-respect des règles de vie en collectivité, des lieux d'hébergement ou des consignes de sécurité, RESET YOU peut mettre fin à la participation du Participant sans remboursement ni indemnité.

ARTICLE 14 — RESPONSABILITÉ

14.1 Responsabilité de plein droit

Conformément à l'article L.211-16 du Code du Tourisme, RESET YOU est responsable de plein droit de la bonne exécution des prestations comprises dans ses forfaits touristiques — Séjours thématiques comme Circuits touristiques — qu'elles soient exécutées par elle-même ou par des prestataires tiers. RESET YOU peut s'exonérer en cas de faute du Participant, d'acte d'un tiers étranger aux prestations, ou de circonstances exceptionnelles et inévitables.

Pour les Excursions, RESET YOU est responsable de la bonne exécution des prestations annoncées.

14.2 Limitations

La responsabilité de RESET YOU ne saurait être engagée au titre :

- de dommages sur les affaires personnelles des Participants en l'absence de faute caractérisée de sa part ;
- des dommages liés à des activités non souscrites auprès de RESET YOU (voir art. 8.5 et 9.4);
- des dommages causés volontairement ou par négligence grave du Participant aux équipements et lieux d'hébergement.

ARTICLE 15 — ASSURANCES

RESET YOU recommande vivement à chaque Participant de souscrire avant son départ :

- une assurance annulation (maladie, accident, décès d'un proche) ;
- une assurance responsabilité civile ;
- une assurance rapatriement et assistance médicale à l'étranger ;
- une assurance bagages pour les Circuits touristiques ;
- pour les Excursions réservées de façon autonome : une assurance accident corporel.

Des partenaires assureurs sont mentionnés à titre indicatif sur le Site (ex. Europ Assistance). Le Participant reste libre de choisir son assureur.

ARTICLE 16 — FORCE MAJEURE

Au sens de l'article 1218 du Code civil, constitue un cas de force majeure tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux parties : guerre, attentat, catastrophe naturelle, épidémie, fermeture de territoire, etc.

En cas de force majeure temporaire, l'exécution des obligations est suspendue. En cas de force majeure définitive, le contrat est résolu de plein droit conformément aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas d'annulation pour force majeure et à défaut de report possible, les sommes versées donneront lieu à un avoir valable 18 mois. À l'expiration de ce délai, le remboursement sera effectué à la demande du Participant.

Pour les Excursions annulées en raison d'un cas de force majeure, le remboursement intégral est effectué dans les 14 jours, sans avoir ni indemnité complémentaire.

ARTICLE 17 — RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Toute réclamation doit être adressée à **contact@resetyou.fr**, accompagnée des justificatifs utiles, dès que possible après la prestation.

En cas d'insatisfaction persistante : MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80303 – 75823 Paris Cedex 17 – www.mtv.travel.

À défaut de résolution amiable ou par médiation, les litiges sont portés devant les tribunaux compétents conformément au droit commun.

ARTICLE 18 — DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français, notamment aux dispositions du Code du Tourisme, de la Directive (UE) 2015/2302, et au droit commun des contrats.

ARTICLE 19 — PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données collectées lors de la réservation sont traitées par RESET YOU conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Le Participant dispose de droits d'accès, rectification, effacement, opposition, limitation et portabilité. Il peut les exercer à contact@resetyou.fr ou par courrier au siège social, avec justificatif d'identité. Réclamation possible auprès de la CNIL.

ARTICLE 20 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus du site www.resetyou.fr est la propriété exclusive de RESET YOU et est protégé par le droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction sans autorisation écrite est interdite et susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale de son auteur (art. L.335-2 et L.343-1 CPI).